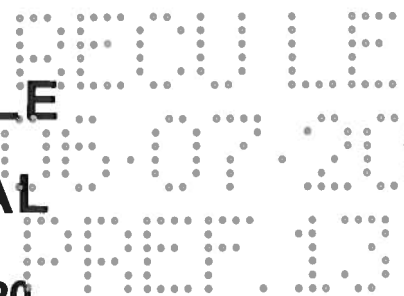


VILLE DE MARSEILLE

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 JUILLET 2020



PROCES-VERBAL

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

- Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 101
- Nombre de Conseillers Municipaux présents : 100

L'an deux mille vingt, le quatre juillet, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Marseille, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des 15 mars et 28 juin 2020, se sont réunis en l'Hôtel de Ville de Marseille, sur la convocation de Monsieur le Maire datée du 29 juin 2020, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment de ses articles L2121-7 et L2121-10.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

ALLISIO Franck - AMICO Patrick - ATIA Hayat - BALLETTI Mireille - BAREILLE Marion - BARLES Sébastien - BATOUX Marie - BENAOUA Farida - BENARROCHE Pierre - BENFERS Sami - BENMARNIA Nassera - BERNARDI Rebecca - BEZ Eléonore - BIAGGI Solange - BIANCARELLI-LOPES Aurélie - BOSQ Christian - BOUKRINE Doudja - BOULAINSEUR Nadia - BOYER Valérie - BRAMBILLA Véronique - BRUNA Aurora - CAMARD Sophie - CAMPAGNOLA SAVON Isabelle - CANICAVE Joël - CARADEC Laure-Agnès - CARREGA Sylvie - CAZZOLA Roland - CERMOLACCE Marie-José - CHABOCHE Mathilde - CHALLANDE NEVORET Théo - CHANTELOT Catherine - CHARAFE Emmanuelle - COCHET Jean-Pierre - COPPOLA Jean-Marc - D'ANGIO Sandrine - D'ESTIENNE D'ORVES Anne-Marie - DJAMBAE Nouriati - DROUOT Arnaud - DUDIEUZERE Cédric - EL RHARBAYE Didier - FADHLA Hattab - FALEK Aurélie - FORTIN Olivia - FRENTZEL Lydia - FURACE Josette - GALTIER David - GANOZZI Pierre-Marie - GARGANI Alain - GARINO Audrey - GATIAN Audrey - GHALI Samia - GILLES Bruno - GRECH Sophie - GUEDJALI Aïcha - GUERARD Sophie - HEDDADI Ahmed - HUGON Christophe - HUGUET Pierre - JIBRAYEL Sébastien - JUSTE Christine - LAGET Pierre - LAUSSINE Isabelle - LELOUIS Gisèle - LHARDIT Laurent - LUCCIONI Laurence - MAKHLOUFI Camelia - MARANDAT Bernard - MEGUENNI Zoubida - MENCHON Hervé - MERY Eric - MORAINES Yves - NARDUCCI Lisette - OHANESSIAN Yannick - PARAKIAN Didier - PASQUINI Marguerite - PAYAN Benoît - PEREZ Fabien - PILA Catherine - PRIGENT Perrine - PUSTORINO Marine - RAMDANE Hedi - RAVIER Julien - RAVIER Stéphane - REAULT Didier - ROBIN Pierre - ROQUES Sophie - ROSSI Denis - ROYER-PERREAUT Lionel - RUAS Julien - RUBIROLA Michèle - SAYAG Jean-Yves - SELLOUM Arezki - SIF Aïcha - SOUVESTRE Sylvain - SPERLING Daniel - TANI Didier - TEISSIER Guy - TESSIER Nathalie - TURC Jean-Michel - VASSAL Martine

Etait représentée :

BERNASCONI Sabine par VASSAL Martine

Madame la Maire suspend la séance à 15H38.

La séance reprend à 16H10 sous la Présidence de Madame la Maire.

Madame la Maire a donné lecture à l'Assemblée de l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que « *le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjointes au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif général du Conseil Municipal* ».

Monsieur le Maire a invité en conséquence le Conseil Municipal à fixer le nombre d'adjoints et a proposé qu'il soit arrêté à 30.

Cette proposition a été adoptée à la majorité des Conseillers.

Madame la Maire suspend la séance à 16H13.

La séance reprend à 17H45 sous la Présidence de Madame la Maire.

Madame le Maire a rappelé par ailleurs que conformément à l'article L2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Adjointes au Maire, dans les Communes de plus de 3 500 habitants, sont élus, au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne pouvant être inférieur à un sur chacune des listes.

Il est procédé, sous la présidence de Madame le Maire, à l'élection des Adjointes au Maire.

Le Conseil Municipal a désigné comme secrétaire le benjamin du Conseil Municipal :

- Théo CHALLANDE NEVORET

Le Conseil Municipal a désigné comme assesseurs :

- Roland CAZZOLA
- Ahmed HEDDADI

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

- 1^{ER} TOUR DE SCRUTIN -

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis, fermé, à la Présidente, son bulletin de vote.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- votants :	60
• dont procuration :	2
- bulletins blancs ou nuls :	9
- suffrages exprimés :	51
- majorité absolue :	26

La liste des Adjointes au Maire désignée ci-après, ayant obtenu 51 voix, est élue.

Madame la Maire fait lecture de la liste élue et déclare les Adjointes installés :

- 1 - Benoît PAYAN
- 2 - Samia GHALI
- 3 - Pierre-Marie GANOZZI
- 4 - Olivia FORTIN
- 5 - Jean-Marc COPPOLA
- 6 - Christine JUSTE
- 7 - Joël CANICAVE
- 8 - Audrey GARINO
- 9 - Pierre HUGUET
- 10 - Mathilde CHABOCHE
- 11 - Roland CAZZOLA
- 12 - Aïcha SIF
- 13 - Yannick OHANESSIAN
- 14 - Marie BATOUX
- 15 - Patrick AMICO
- 16 - Sophie GUERARD
- 17 - Laurent LHARDIT
- 18 - Sophie ROQUES
- 19 - Sébastien BARLES
- 20 - Audrey GATIAN
- 21 - Théo CHALLANDE NEVORET
- 22 - Marguerite PASQUINI
- 23 - Arnaud DROUOT
- 24 - Aurélie BIANCARELLI-LOPES
- 25 - Ahmed HEDDADI
- 26 - Lisette NARDUCCI
- 27 - Hervé MENCHON

- 28 - Nassera BENMARNIA
- 29 - Sébastien JIBRAYEL
- 30 - Rebecca BERNARDI

RECUEIL
06.07.20
PAGE 13

Fait en double exemplaire à Marseille le 4 juillet 2020.

Madame le Maire : Michèle RUBIROLA



Le Secrétaire : Théo CHALLANDE NEVORET



Les Assesseurs :

Roland CAZZOLA



Ahmed HEDDADI

